

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne  
**Band:** - (1994)  
**Heft:** 1  
  
**Artikel:** Paroles à propos  
**Autor:** Berthoud, Anne-Claude  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-870527>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PAROLES À PROPOS

Cet article a pour objectif de montrer en quoi la linguistique — linguistique conversationnelle et linguistique du discours — peut apporter aujourd’hui un regard spécifique et original à la problématique de la construction des objets du discours. Nous expliquerons ces enjeux au moyen de l’analyse d’un certain nombre de procédés linguistiques qui participent à la construction des objets du discours dans l’interaction verbale, et notamment ceux qui permettent au locuteur d’indiquer explicitement à l’interlocuteur à propos de quoi parle son discours et de le distinguer de l’argumentation qui en est proposée. Parmi ces procédés, la thématization et certains connecteurs — tel *parce que*, notamment — constituent des moyens privilégiés, moyens que nous tenterons ici de développer et d’illustrer au travers de nombreux exemples, tirés de plusieurs types de discours.

### *1. Introduction*

Notre propos est de présenter les enjeux et perspectives de la construction des objets discursifs dans le cadre de l’interaction verbale.

Ayant jusqu’ici porté plus spécifiquement notre intérêt sur les mécanismes de construction interactive des objets discursifs dans l’acquisition des langues étrangères, nous envisagerons ici ces processus dans le cadre du système acquis.

Parmi ces processus, celui de la thématization nous intéresse tout particulièrement, au sens où il constitue un heuristique extrêmement productif, tant pour alimenter le discours des locuteurs en objets que pour alimenter le discours des linguistes sur le fonctionnement de ces objets.

Par ses effets de mise en relief des objets du discours, la thématization sert de loupe au linguiste pour accéder aux mécanismes complexes de leur construction, au sens où ces mécanismes investissent plusieurs niveaux d’analyse — linguistique, discursif, interactif et cognitif — et posent ainsi des problèmes d’articulation entre mouvements thématiques et mouvements discursifs. La thématization concerne à la fois la circulation des objets dans le discours, l’organi-

sation du discours lui-même et la régulation des rapports à l'autre. Elle constitue un moyen privilégié pour aborder des phénomènes issus de traditions théoriques différentes, à savoir, l'analyse du discours et l'analyse de l'interaction verbale. Elle nous permet de poser à la fois des problèmes de marques linguistiques et d'organisation séquentielle ; les marques linguistiques étant ici conçues comme traces des opérations mises en jeu par les locuteurs dans la construction des objets du discours ; nous parlerons ici de *topics* pour évoquer les objets de discours ainsi marqués.

Toute introduction, tout traitement de topic s'inscrivent nécessairement dans une visée argumentative, au sens où parler de quelque chose implique que soit affirmée une certaine position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il évoque, voire une justification de cet acte. Pour illustrer l'intime relation qu'entretiennent processus de thématisation et processus d'argumentation, nous prendrons l'exemple du connecteur *parce que* qui, par la fréquence de ses occurrences dans le discours oral, cristallise en quelque sorte cette double perspective.

## 2. La thématisation

Par thématisation, nous entendons les différents procédés syntaxiques de marquage du topic, caractéristiques du discours oral.

La définition du topic fait elle-même l'objet de nombreuses controverses<sup>1</sup>. Tantôt considéré comme une information déjà connue, tantôt comme le centre de l'attention, il se trouve soit à l'arrière-plan, soit au premier plan du discours. Nous tenterons ici de dépasser cette perspective paradoxale en le traitant en termes de support de la prédication<sup>2</sup>. Le topic est envisagé comme ce à propos de quoi est dit quelque chose, le domaine délimité auquel va s'appliquer la prédication du locuteur.

Le topic étant situé au niveau du discours, nous l'opposerons à *thème* qui renvoie à une approche phrastique. Il est ainsi moins pensé

---

1. Voir Anne-Claude BERTHOUD, Lorenza MONDADA, «Entrer en matière dans l'interaction verbale: acquisition et co-construction du topic», *AILE*, 1 (1992), p. 107-42, et «Modes d'introduction et de négociation du topic en langue seconde», à paraître dans les *Actes du Colloque sur les Interactions*, Univ. de Provence, 1991.

2. Ce terme est emprunté à W. L. CHAFE, «Givenness, Contrastiveness, Subjects, Topics and Point of view», in *Subject and Topic*, New-York: Academic Press, 1976, p. 25-56.

en termes d'opposition à un *rhème* qu'en termes d'organisation discursive et se rapproche en cela des objets du discours de la logique naturelle, dont il reste à donner une description linguistique. Dans ce sens, nous nous intéresserons moins aux objets du discours en tant que tels, qu'aux marques linguistiques, énonciatives et discursives qui les manifestent ; le terme de *topic* renvoyant par conséquent à une trace linguistique d'objet de discours.

Parmi les marques du topic, nous comprenons essentiellement les procédés de dislocation, à gauche ou à droite :

Les frites, je les aime salées.

Je les aime salées, les frites.

La productivité de ce procédé dans le discours oral s'explique par le nombre de fonctions qu'il exerce et la variété des effets qu'il est à même de créer.

### 2. 1. *Fonctions de la thématisation*

La thématisation place le topic au centre de l'attention, au premier plan du discours ; elle l'isole, le particularise ; elle permet d'identifier ce dont on parle pour que puissent être attribuées à cet objet toutes les déterminations nécessaires. En d'autres termes, elle le définit comme quelque chose dont le commentaire ne peut s'appliquer qu'à lui, comme l'unique chose à propos de laquelle je peux le dire<sup>3</sup> :

Les exploitations agricoles, ça se passe de père en fils.

Il y a donc exclusion implicite dans tout processus de thématisation. En sélectionnant un élément, on le traite comme un élément différencié, contrasté par rapport aux autres membres de la classe. La sélection opérée par la thématisation, tout en indiquant que la classe est conservée, crée une opposition suffisante à elle seule à définir l'élément choisi.

Le recours au topic marqué constitue un moyen particulièrement économique du point de vue mémoriel, en ce qu'il est posé comme noyau thématique, généralement sous forme de série d'éléments indépendants, auquel les prédications sont directement rattachées :

Un poisson, une fois qu'il est sorti de l'eau, il meurt<sup>4</sup>.

Economie morphosyntaxique également dans le sens où la thématisation vise à planifier, à harmoniser des propos, sans qu'il soit néces-

---

3. Voir M. LAPARRA, «Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral», *Le français moderne*, 50 (1982), p. 214.

4. Idem.

saire d'expliciter tous les liens qui se tissent entre eux — au plan cognitif et au plan logique — et qui font partie intégrante de la signification. Elle signale à l'attention de l'interlocuteur une cohérence avec un minimum de moyens syntaxiques, ce qui explique son rôle privilégié pour alimenter le discours en topics. La thématization est liée à des opérations de construction du discours propres à la gestion du discours oral, qui en fait un discours non planifié<sup>5</sup>, un discours qui se corrige au cours de son accomplissement<sup>6</sup>. Elle se moule ainsi dans cette progression préférentielle de l'oral en permettant de poser d'abord un objet saillant, ou plusieurs objets en cascade, pour ensuite en dire quelque chose :

Oh tu sais moi, la bicyclette, j'aime pas me fatiguer<sup>7</sup>.

En permettant d'intégrer la discontinuité des objets de pensée dans la continuité du discours, elle constitue l'un des moyens les plus productifs de la gestion du discours oral et de la régulation de la conversation.

Ces effets de discontinuité, de rupture, engendrés par la dislocation du topic, en font un procédé préférentiel pour réaliser les changements ou les réorientations thématiques, pour assurer le passage du générique au particulier (comme le montre l'exemple suivant, où l'on passe, par la thématization, de la classe des *soixante-huitards* à l'élément particulier *ma marraine*):

A: mais c'est un qui est pour mai 68 dans ses idées

B: ouais

A: c'est marrant, y a encore beaucoup de gens qui ont cette optique mai 68

B: ouais

A: moi, je vois, *ma marraine*, celle qui habite à Genève *elle* est pour les sociétés de consommatrices suisses, je crois, mais elle a tout à fait les idées mai 68<sup>8</sup>.

La thématization intervient encore dans les changements de points de vue sur un même objet, dans les repositionnements du locuteur ou de l'interlocuteur par rapport au topic, comme le montre l'exemple ci-dessous :

---

5. C. OCHS, «Planned and unplanned Discourse», in *Syntax and Semantics*, 12, New-York: Academic Press, 1979, p. 51-80.

6. E. GÜLICH, «La phrase segmentée en français et en allemand: une technique particulière à la langue orale», in *Didactique des langues étrangères français-allemand*, Université de Lyon, 1981, p. 33-64.

7. P. HIRSCHBÜHLER, «La dislocation à gauche comme construction basique du français», in *Études de syntaxe: Actes du Colloque de grammaire transformationnelle*, éd. C. Rohrer et N. Ruwet, Tübingen: Niemeyer, 1974, vol. 1, p. 9-17.

8. A.-C. Berthoud, L. Mondada, art. cit. (à paraître).

A: Comment va Armelle?

B: Armelle, elle va bien<sup>9</sup>.

Le topic *Armelle* est introduit par A ; lorsque B le reprend sous forme disloquée, il indique explicitement qu'il mobilise le topic en question, qu'il accepte de le reprendre à son compte.

A cette fonction d'agent de rupture et de réorientation thématique est liée celle de marquer l'introduction de nouveaux topics, l'intervention de nouveaux arguments dans la discussion (tel le topic *Robert le copain à Christiane* introduit en A7 dans la séquence suivante):

A1: ouais ça fait un sacré bout de chemin

B2: ça fait quoi?

A3: ça doit faire euh

B4: tu te rends compte

A5: mille cinq cents kilomètres ouais à peu près hein

B6: oh je vais pas me taper ça en train quand même

A7: Robert le copain à Christiane

B8: ouai

A9: ben, il a fait ça Fribourg Berlin<sup>10</sup>.

L'élément disloqué constitue ici clairement de l'information nouvelle ; il est posé et ancré par A7, ratifié par B8, avant d'être repris et développé par A9.

Cette fonction d'introduction du topic peut également être assurée par une dislocation à droite — dans les demandes de renseignements, notamment :

Monsieur, il est où l'hôpital?

Soulignons cependant que le caractère de nouveauté attribué au topic introduit par une dislocation comporte un statut particulier<sup>11</sup>. Il est un élément accessible, soit au niveau cognitif (savoirs partagés des interlocuteurs), soit au plan situationnel (situé dans l'espace énonciatif des interlocuteurs), mais non activé discursivement, c'est-à-dire n'ayant pas encore fait l'objet d'une occurrence dans le discours ; il s'agit alors d'un «present topic».

Le dislocation se distingue en cela des marqueurs existentiels, tels que *il y a, j'ai un, il était*, qui installent des référents nouveaux,

---

9. Extrait tiré d'un exemple de M. de FERNEL, «Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation», *Langue française*, 78 (1988), p. 101-23.

10. A.-C. Berthoud, L. Mondada, art. cit. (à paraître).

11. K. LAMBRECHT, «Presentational Cleft Constructions in Spoken French», in *Classic Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam: Benjamins, p. 135-79.



des «brand-new topics», tant au niveau cognitif, situationnel, que discursif :

Il y avait une fois un roi...

*un roi* a ici une valeur de focus et ne peut être simultanément ce à propos de quoi une information est donnée ; d'où le caractère bizarre d'un énoncé du type de celui ci-dessous au début d'un récit :

Un roi était très riche.

Cet énoncé enfreint la loi d'accessibilité du topic, selon laquelle un objet ne peut être le siège de la prédication, avant d'avoir été identifié. Dans ce sens, la structure présentative *il y a un ... qui* a pour fonction de porter un objet à l'existence, lui assure un ancrage discursif, le place en mention, pour qu'il puisse ensuite être utilisé, développé<sup>12</sup>. Les marqueurs existentiels servent donc à introduire un objet de discours, lorsqu'aucune inférence, ni cognitive, ni situationnelle, ne le rende auparavant accessible.

Une thématisation implique une présupposition d'existence de son objet, même si cette existence n'a pas fait précédemment l'objet de marquages explicites (d'où la raison d'en parler en termes de topic et non en termes de référent — ce dernier ayant en quelque sorte le statut de topic potentiel, ou de candidat topic).

Le «poids» attribué au topic par son accessibilité, sa disponibilité et sa position initiale en fait un élément clé du discours ; il sert de relais à la prédication, d'élément marqué sur lequel va s'appuyer le reste de l'énoncé<sup>13</sup>, le point de départ de l'énonciation. Cette fonction est soulignée dans des expériences psycholinguistiques qui attestent que l'auditeur comprend plus vite un énoncé lorsque l'information accessible sert de point de départ.

### 3. *Thématisation et argumentation*

Les procédés de marquage du topic nous intéressent ici dans le sens où ils s'inscrivent dans une activité générale d'argumentation.

Si l'on adopte la définition de l'activité argumentative comme une activité de construction d'objets de discours, comme processus d'élaboration d'une macrostructure sémantique, la problématique du topic croise inévitablement celle des procédés argumentatifs.

12. E. SCHEGLOFF, «The Routine as Achievement», *Human Studies*, 9 (1986), p. 111-51.

13. E. Gülich, *op. cit.*

Toute énonciation accomplit la double activité de thématisation et d'argumentation : elle désigne quelque chose et en dit quelque chose ; on ne peut parler de quelque chose sans lui attribuer une caractéristique, une propriété, une fonction, une orientation. Dans ce sens, chaque énonciation est une façon de présenter les choses<sup>14</sup>, présentation des choses et présentation à chaque fois d'un certain rapport d'un sujet au monde et aux autres.

Par conséquent, argumenter, c'est d'abord attribuer des propriétés aux choses et déterminer des modes d'existence de ces choses en situation. Chaque fois qu'un sujet parle de quelque chose, il doit affirmer une certaine position par rapport à ce qu'il évoque, par rapport à ses propres perceptions ou à celles qu'il suppose chez autrui. Aucun objet ne peut être présenté dans le discours sans qu'il soit repéré à la fois par rapport aux autres objets et par rapport à l'interlocuteur.

Dès lors, introduire un topic signifie bien autre chose que simplement poser un objet de discours : le topic est sujet à des procédures d'identification, qui le catégorisent, le situent, le différencient d'autres topics possibles, d'autres topics qui s'avèreraient proches et semblables. Ce champ virtuel par rapport auquel on fait référence, implicitement ou explicitement, renvoie à d'autres formulations du topic, à d'autres modalités de gestion du discours, par rapport auxquelles le locuteur se trouve obligé à la fois d'imposer et d'ajuster son topic. Ainsi, l'imposition et l'ajustement du topic passent-ils nécessairement par une activité de justification, justification qui traverse les marques d'accord et de désaccord jalonnant la production-proposition du topic.

Chaque fois qu'un locuteur prend la parole, il doit signifier à son interlocuteur s'il maintient le topic ou s'il le modifie.

Dans cette fonction de différenciation, de contraste des objets de discours et de leur positionnement, de leur repérage, par rapport à l'interlocuteur, les procédés de marquage du topic et certains connecteurs, et en particulier *parce que*, jouent un rôle important.

### 3. 1. Marquage du topic et orientation argumentative

La thématisation, de par sa fonction contrastive, a très souvent pour effet d'introduire ou de réintroduire un topic de façon polémique, aussi bien lors d'un conflit de points de vue que lorsque les interlocuteurs tentent de concilier leurs perspectives :

A: Vous connaissiez le métier, c'est votre père

---

14. G.VIGNAUX, *Les sciences cognitives. Une introduction*, Paris: La Découverte, 1992.



B: moi je pratique ce métier depuis l'âge de cinq ans

A: c'est votre père voilà c'est votre père qui vous l'a appris

B: moi j'ai appris tout seul j'ai appris sur le tas comme on dit<sup>15</sup>

Ici, le marquage est utilisé pour exclure des éléments ; la focalisation de votre *père* par A dans une construction clivée et la thématization de *je* effectuée par B sont des moyens utilisés par chacun des interlocuteurs pour ignorer l'argument de l'autre et pour suivre leur propre visée argumentative tout en faisant fi de l'intervention de l'autre, en «sautant par dessus» le tour de parole de l'autre, en quelque sorte.

Il s'agit ici de stratégies concurrentielles tant au plan du topic qu'au plan du tour de parole, la conquête du topic comme celle du tour de parole signifiant pour les interlocuteurs la prise de contrôle sur la suite du discours.

Les visées argumentatives peuvent ainsi jouer de façon parallèle et compétitive, comme on vient de le voir ci-dessus, mais elles peuvent aussi faire l'objet de réfutation, portant, soit sur un élément, soit sur la totalité d'une intervention :

A: ton nouvel appart' alors?

B: eh ben je dors ce soir

A: ouais t'as été le voir?

B: ouais ouais j'l'ai vu

A: hein

B: ouais il est bien

A: il est bien

B: ça c'est mon téléphone déjà

A: ah super

B: ouais

A: ah ouais pis alors il est raconte

B: eh ben on monte le téléphone on fait le chiffre et puis ça marche

A: non l'appartement il est comment il est

B: il est pas mal<sup>16</sup>

Cette séquence, dans laquelle A tente de faire parler B sur un topic et de le recycler lorsque B déplace son attention sur un autre topic, montre un exemple de non-collaboration thématique (B ne développe pas le topic *appartement*).

La thématization opère ainsi une exclusion explicite ou implicite :

A: jeudi moi je te dis déjà qu'il fasse beau ou pas beau je ne sors pas de mon lit

15. A. C. Berthoud, L. Mondada, art. cit. (à paraître).

16. Idem.

B: tu sors pas du lit, ben moi je sortirai un moment parce qu'y a mon petit frère qui a un tournoi de football à Malley<sup>17</sup>

Le marquage de *moi* en A renvoie implicitement à un contraste possible avec l'interlocuteur, qui par ailleurs répond lui aussi par une thématisation symétrique.

La thématisation, dans tous les exemples évoqués, tout en soulignant un topic, marque en même temps la position du locuteur par rapport à ce topic et par rapport à celui, réalisé ou virtuel, de l'interlocuteur, renforçant l'idée de l'imbrication entre mouvements thématiques et mouvements argumentatifs.

Cependant, si les thématisations désignent explicitement les orientations et les réorientations du discours par des effets de rupture et de contraste, elles ne peuvent en soi en marquer la motivation ou la justification.

Dans un énoncé tel que celui ci-dessus, des positions sont clairement énoncées, donnant en effet au discours une orientation argumentative, mais qui n'en constituerait, selon nous, qu'un premier niveau.

Si, dans la réciprocité des perspectives et dans l'alternance des tours de parole, le locuteur doit effectivement indiquer s'il maintient ou s'il modifie le topic, ou sa position sur le topic, il est en plus nécessaire qu'il marque la justification de ce maintien ou de cette modification, fonction qui serait précisément assurée par les connecteurs, et notamment le connecteur *parce que*. Ce qui expliquerait le rapport intime qu'entretiennent les procédés de dislocation et certains connecteurs, au sens d'un double marquage argumentatif de positionnement et de justification, marquage qui en quelque sorte expose les mouvements du discours et fournit par là des points de repère essentiels pour les interlocuteurs, dans la «navigation» (au sens informatique du terme) que constitue le processus de production / reconnaissance du discours.

La fonction argumentative d'un tel amalgame est si prégnante que même si l'acte qui a déclenché l'énoncé justificatif reste implicite, ce dernier se trouve d'office inscrit dans le champ plus large des énoncés antérieurs ou dans celui d'une connaissance partagée :

Parce que moi tu comprends j'en ai marre de faire le gigolo.

Il est d'autre part intéressant de souligner ici que la justification porte moins sur l'énoncé en tant que tel que sur le fait même de l'énoncer, ce qui expliquerait le jeu subtil qu'entretiennent les plans de l'énoncé et de l'énonciation dans les mouvements thématiques et argumentatifs.

---

17. Idem.

### 3. 2. *Parce que* : marqueur de continuité et de rupture

Paradoxalement, *parce que* joue à la fois le rôle de marqueur de liaison et celui de marqueur de rupture, voire de relance, rôle qu'il assume aux deux niveaux de l'énoncé et de l'énonciation.

Ce connecteur nous intéresse ici dans la mesure où en tant que marqueur argumentatif, il assure une fonction thématique importante : il permet de lier un topic à un autre en faisant la jonction (sans entraîner de rupture) entre l'ancien topic et le nouveau. Dans la formule *X parce que Y*, le contenu de la subordonnée est présenté comme nouveau à l'interlocuteur (*Y* est le topic qui va être développé), alors que *X* est à comprendre comme un développement du topic précédent<sup>18</sup>.

Dans ce sens, *parce que* constitue bien un moyen d'alimenter le discours en topics nouveaux, en les inscrivant dans une perspective argumentative de justification, tout en maintenant la continuité du fil discursif.

Cette fonction de marqueur de continuité et de justification, nous la retrouvons au niveau de l'énonciation, par exemple dans l'énoncé suivant :

Ah bon *parce que* euh je voulais lui parler c'était peut-être pas la peine qu'il vienne<sup>19</sup>.

On parle ici de l'emploi de *parce que* en termes de justification énonciative. Il s'agit d'un cas standard d'enchaînement sur un constituant dialogique, avec valeur de justification, qui intègre le matériel conversationnel préalable dans le cadre d'une nouvelle intervention.

Dans sa fonction de relance, après rupture, *parce que* peut toujours se situer à l'intérieur d'un même énoncé — il s'agit alors d'une relance monologique :

Non mais ça fait rien *parce que* c'était le ... le petit avait mal au ventre et pis ça a l'air d'être passé<sup>20</sup>.

ou marquer directement la prise de parole — constituant dans ce cas une relance dialogique :

*Parce que* euh i i s'il repasse par là je lui dirai<sup>21</sup>.

Dans les deux cas, le connecteur permet en quelque sorte la continuité dans la rupture, au sens où il assure la continuité de la conversation sur un autre objet de discours.

18. M. de Fornel, *op. cit.*

19. Exemples de J. MÖSCHLER, «La concession ou la réfutation interdite», *Cahiers de linguistique française*, 4 (1987), (Université de Genève).

20. Idem.

21. Idem.

Tout en fonctionnant comme marqueur de relance, *parce que* conserve sa portée argumentative ; il s'agit alors non de justifier un topic, mais une énonciation, c'est-à-dire, respectivement, de justifier le fait d'énoncer tel ou tel topic ou telle proposition, ou de justifier la prise de parole, ou reprise de parole, justification par rapport à un dire sur un X présupposé ou virtuel.

C'est donc dans ce sens, que tout en signifiant un déplacement thématique, ou un déplacement d'énonciation à propos d'un topic, le connecteur facilite le traitement de l'information, en la catégorisant immédiatement comme constituant la raison principale de l'appel. Il s'apparente bien en cela au procédé de thématisation dans sa fonction d'installer le topic comme argument, comme objet, ou comme siège principal de la prédication.

Reste toutefois à établir la distinction entre «raison» et «argument», distinction sur laquelle nous insisterons plus loin. Mais avant d'aborder la nature spécifique des éléments introduits par la thématisation ou par le connecteur, il convient de souligner, qu'en ce qui concerne le connecteur, il n'est pas toujours aisé de distinguer entre valeur de justification énonciative et valeur de relance. Soit la séquence suivante :

A: oui, allô

B: salut c'est moi maman est là?

A: euh oui elle est là

B: dis tu pourrais lui demander/ *parce que* Vincent il a acheté de la bourguignonne, il m'a dit j'sais pas quoi<sup>22</sup>

Le dernier énoncé pourrait avoir deux interprétations, à savoir :

a) demander si elle a un caquelon

b) demander quelque chose

En a, il s'agirait d'une justification énonciative, alors qu'en b, on aurait typiquement une relance monologique.

Il n'est toutefois pas toujours possible non plus de choisir entre les interprétations de justification simple et de relance dialogique.

Soit l'exemple suivant :

A (mère): pourquoi tu es rentrée si tard hier soir?

B (fille): *parce que* ma mère ne peut s'empêcher de me poser de telles questions...

L'énoncé de B ne peut être (ou du moins, difficilement) considéré comme une raison donnée en réponse à l'énoncé de A, où le connecteur aurait une simple valeur de justification. Il paraît également difficile de l'interpréter en termes de relance, ou de reprise de parole ;

---

22. Tiré du corpus de séminaire cité.

l'énoncé de B introduit par *parce que* ne sert pas à notre sens à justifier une nouvelle énonciation, mais vise plutôt à porter un jugement sur l'énoncé de A. Il s'agit d'une évaluation de B à l'égard de l'énoncé de A, voire d'une réplique sur le ton de l'ironie.

Dans ce cas, le connecteur établirait une rupture de niveau : l'énoncé de B est un discours sur l'énoncé de A et constitue par là un acte métadiscursif. Il n'y aurait donc pas ici enchaînement entre deux actes énonciatifs, mais bien déplacement du niveau énonciatif à un niveau méta-énonciatif.

Cet exemple nous paraît intéressant par le fait qu'il révèle une fonction originale de *parce que* : celle de marquer une rupture de niveau d'analyse.

Et si, comme nous l'avons souligné précédemment, le connecteur a pour rôle de faciliter le travail interprétatif, il paraît ici plutôt le complexifier, dans la mesure où il détourne l'attente de l'interlocuteur, c'est-à-dire, ne fournit pas la justification attendue, qui aurait pu être du type :

A: Pourquoi tu es rentrée si tard hier soir?

B: parce que j'ai rencontré des amis.

Dans l'échange précédent avec rupture de niveau, B ne répond pas à la question de A, mais renvoie à la question elle-même ; cet énoncé ne constitue pas une réponse justificatrice de B à l'énoncé de A, mais signale une tentative de B de justifier l'interprétation qu'elle se permet d'avoir de cet énoncé.

Là encore, l'effet polémique créé par cet emploi de *parce que* l'associe de fait à la thématization, qui, comme on l'a vu, fonctionne comme point d'accrochage du discours par l'effet de rupture, voire l'effet de surprise qui lui est lié. Soit, à titre de parenthèse l'exemple suivant :

A: je n'ai pas d'idée pour le dîner de demain, tu pourrais m'en souffler une

B: Heidegger, j'crois pas qu'il aurait dit ça...

Par la thématization, B porte un jugement sur l'énoncé de A, plutôt que d'y répondre et provoque ainsi le même type de rupture de niveau que celle apportée par le connecteur dans l'exemple précédent, à savoir un «saut énonciatif».

Un autre type d'amalgame entre connecteur et thématization, qui aurait pour effet d'apporter une valeur de jugement sur l'énoncé, serait illustré par l'exemple suivant :

*Parce que* tes enfants, ils sortent le soir!

Ici, le connecteur semble appuyer l'énoncé d'une sorte d'évaluation morale derrière laquelle se réfugie le locuteur pour motiver son énoncé ou sa prise de parole.

Comparons cet énoncé avec l'exemple suivant, introduit par la seule thématisation :

Tes enfants, ils sortent le soir!

Le marquage du topic crée un effet de contraste, d'opposition du topic par rapport à un topic implicite *mes enfants*, et la valeur de jugement ne semble pas totalement absente de cet énoncé, en tant qu'elle est désignée par le jeu du contraste lui-même.

L'adjonction du connecteur aurait alors, par rapport à la thématisation qu'il accompagne, une fonction de renforcement, de «surmarquage» de l'orientation argumentative esquissée par le marquage du topic, ce qui corrobore l'idée qu'ils participent d'un même processus de construction polémique des objets du discours.

### 3. 3. *Parce que* : introducteur de topic ou de proposition ?

Nous avons abordé jusqu'ici les fonctions de connexion et de justification de *parce que* aussi bien au niveau énonciatif qu'au niveau de l'énoncé, ainsi que sa fonction de relance au plan énonciatif. Reste à nous interroger sur cette fonction de relance au niveau de l'énoncé, c'est-à-dire, à nous demander dans quelle mesure le connecteur peut, en tant que tel, introduire ou réintroduire un nouveau topic, sans que celui-ci soit relié au topic précédent, comme dans la formule *X parce que Y* ?

Dans l'énoncé :

*Parce que* Pierre, il pourrait aussi le faire ce boulot!

le connecteur introduit l'argument *Pierre*, sans que celui-ci soit rattaché explicitement à un énoncé ou à un argument préalables ; cet énoncé pouvant intervenir au cours d'une conversation où il n'a pas encore été question de *Pierre*.

Nous aurions alors une formule du type *parce que Y, Y'*, sensiblement différente de la structure établie par Fornel (*X parce que Y*), *X* n'étant ici ni postulé, ni implicite et *Y* inscrit en rupture par rapport à ce qui précède.

Notons cependant que si *Y* est nouveau, il l'est au plan discursif et non au niveau cognitif ; commencer un énoncé par *parce que Y* implique que *Y* soit disponible, accessible au niveau des savoirs partagés ou à celui de l'espace énonciatif des interlocuteurs. Ainsi, le topic introduit par *parce que* ne peut-il être qu'un «present topic»



et non un «brand-new topic», tel le topic installé par un procédé de thématization.

Preuve en est notamment le fait, qu'à l'instar de la thématization, le connecteur, dans sa fonction de relance, ou d'introduction, ne peut être accompagné d'un article indéfini (qui a précisément pour fonction d'installer un «brand-new-topic»):

Thém. La fille de Max, il l'a déjà rencontrée.

\*Une fille, il l'a déjà rencontrée.

Connect. *Parce que* la fille de Max il l'a déjà rencontrée.

\* *Parce qu'*une fille, il l'a déjà rencontrée.

Cependant, il n'est pas impossible de rencontrer des énoncés où le connecteur apparaît avec un nom précédé d'un indéfini :

*Parce qu'*une fille arrive.

Dans ce cas, le connecteur n'introduit pas le topic *une fille*, mais l'événement dans lequel le topic n'est qu'un constituant ; c'est ici en tant qu'introducteur d'événement et non de topic qu'intervient *parce que*.

Cette remarque nous conduit d'ailleurs à aborder de façon plus précise le problème de la nature de l'élément pouvant être introduit par le connecteur.

Nous partons de l'hypothèse, au vu des exemples précédents, que celui-ci peut introduire aussi bien un argument (un topic), qu'un événement (un énoncé).

Soit les deux exemples suivants :

a) *Parce que* ma sœur, elle a réussi.

b) *Parce que* ma sœur a réussi.

En a, *parce que* introduit un argument *ma sœur* qui a valeur de topic, topic virtuel, avant de devenir topic actualisé au travers de la reprise anaphorique, alors qu'en b, le connecteur introduit la proposition, l'énoncé *ma sœur a réussi*. Dans ce sens, il fonctionnerait comme marqueur d'ancrage universel, c'est-à-dire, pourrait installer plusieurs type d'unités linguistiques, contrairement à d'autres marques d'introduction, telles que les marques explicites comme *quant à*, *concernant*, *au sujet de*, *à propos de*, qui ne peuvent introduire que des topics et non des énoncés :

*Quant à* ma sœur, elle a réussi.

\* *Quant à* ma sœur réussit.

Cependant, si le connecteur est marqueur de topic en tant que tel, comment expliquer qu'il peut apparaître avec d'autres marqueurs (tels la thématization ou les marques explicites, par exemple) qui ont précisément cette fonction ?

*Parce qu'*au sujet de Pierre, on verra.

Et ce, en vertu du principe qui veut que les éléments qui figurent ensemble sur l'axe syntagmatique ne partagent pas la même classe paradigmatique, et partant, pas la même fonction.

Dans ce cas, il s'agirait de considérer la fonction du connecteur comme pertinente à un autre niveau d'analyse.

Dans l'énoncé :

*Parce que* ma sœur, elle a réussi.

le connecteur, dans sa fonction de relance, n'introduirait pas le topic en tant que tel, mais plutôt le dire sur le topic particulier *ma sœur* et serait dès lors moins un introducteur thématique qu'un introducteur énonciatif portant sur un objet de discours. Il participerait ainsi plus au développement du discours sur les objets qu'au développement des objets dans le discours et se démarquerait en cela du procédé de thématisation qui peut indiquer indifféremment des ruptures d'objets ou des ruptures de discours sur des objets.

La valeur de jugement associée au connecteur l'associe de fait aux processus d'énonciation et non à celui d'identification ; ce qui tendrait encore à souligner le rapport de complémentarité qu'il entretient avec la thématisation, qui, elle, participe par définition du processus d'identification et qui expliquerait, en d'autres termes, la raison pour laquelle *parce que* ne peut intervenir qu'au niveau des réglages de l'acte de dire et non à celui des réglages des objets du discours proprement-dit.

Au niveau de l'énoncé, dans sa fonction de liaison entre deux topics, l'ancien et le nouveau, selon le formule *X parce que Y*, il convient de préciser le rôle thématique du connecteur, car, dirons-nous, c'est moins le topic en tant que tel qu'il concerne, que l'événement dans lequel est pris le topic, l'énoncé dont celui-ci est un constituant.

Il participe ainsi plus de l'acte de prédication sur le topic que de l'acte d'identification du topic.

#### 4. Pour conclure

Ces quelques réflexions nous ont conduite à préciser les rôles respectifs des marques du topic et de certains connecteurs dans l'activité plus générale de la construction des objets du discours : le premier travaille à l'identification de l'objet, alors que les seconds concernent les transformations de cet objet, tant au niveau de l'orientation argumentative de la prédication, qu'à celui du positionnement du locuteur

établi par l'énonciation. Tous deux constituent par conséquent des marques qui facilitent l'accès au traitement de ces objets, accès des sujets-parlants à ce qui est dit et accès des linguistes aux processus de construction de ce qui est dit, en tant que ces marques sont autant de traces des processus qui les constituent.

C'est dans cette perspective, à notre sens, que les linguistes peuvent apporter une contribution originale au domaine complexe de la construction des objets du discours, ou plus simplement à la définition de *parler à propos*.

Anne-Claude BERTHOUD  
Université de Lausanne